



ACTUS

ASSISES DES FÉDÉRATIONS DE PÊCHES

DES VALEURS COMMUNES

L'Association française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisir en mer (AF3P), élargie au collectif des 5 fédérations nationales: **FNPPSE** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France), **FFPM** (Fédération française de pêche en mer), **FFESSM** (Fédération française d'études et de sports sous-marins), **FCSMP** (Fédération chasse sous-marine passion) et **UNAN** (Union nationale des associations de navigateurs), ont organisé la 2^e édition des Assises nationales de la plaisance et des pêches de loisir en mer, à Martigues, les 5 et 6 novembre dernier. Ces journées ont été l'occasion d'exposer, de débattre et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le poids économique des pêches de loisir.

Comme la 1^{re} édition à Saint-Nazaire voici 2 ans, les Assises nationales de la plaisance et des pêches de loisir en mer ont rencontré un vif succès avec une participation de près de 300 personnes aux tables rondes ou séances plénières. Chacune a pu profiter de la grande qualité et de la densité des présentations des rapports des groupes de travail préparatoires aux Assises, des débats, des interventions d'experts ou de représentants des fédérations et des institutions concernées. Ce double succès de fréquentation et de qualité de contenu est le résultat du choix initial de traiter systématiquement tous les thèmes récurrents



Joël Bréchaire, le pdt de la commission nationale de pêche sous-marine a longuement évoqué les évolutions de l'activité.

© P.M.-R.

qui structurent l'activité des fédérations nationales. En se retrouvant, désormais en biennale, autour de leurs valeurs communes, les fédérations mettent ainsi en œuvre leurs actions individuelles et collectives. Deux tables rondes d'ouverture et de clôture ont permis de débattre autour du poids économique de la plaisance et des pêches de loisir en mer, ainsi que de la protection du milieu et de l'éco-responsabilité et l'Europe. Trois séances plénières ont porté sur les thèmes généraux de la plaisance : sécurité, environnement ainsi que le portuaire et les zones de mouillage organisées. Trois autres séances plénières ont eu pour thèmes les pêches de loisir en mer : pêches en bateau et du bord, pêche à pied et pêche sous-marine en apnée.

UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT

Ces Assises ont permis d'apprendre que la plaisance et les pêches de loisir en mer représentent plus de 5 milliards d'euros de poids économique et 50 000 emplois directs pour un ensemble de 9 millions de pratiquants. L'impact touristique est considérable. Au-delà de cet enjeu économique, les Assises ont en-

core une fois démontré la force de l'esprit confédéral qui, dans un cadre plus large, a également présidé à la création de la nouvelle Confédération du nautisme et de la plaisance.

Ce rassemblement de deux jours a également permis aux fédérations d'affirmer leur positionnement et d'exprimer leurs valeurs communes : éco-responsabilité, protection de la ressource, respect de l'environnement et des éco-systèmes marins, développement durable de notre milieu maritime ou encore mise en œuvre des sciences participatives et du rôle de sentinelles de la mer que les pratiquants responsables de la plaisance et des pêches de loisir en mer assument quotidiennement... Cette démarche conjointe et solidaire est précisément l'esprit des Assises dans lesquelles chaque acteur a pu se retrouver. Rendez-vous est déjà pris pour se retrouver dans deux ans... ■

DR